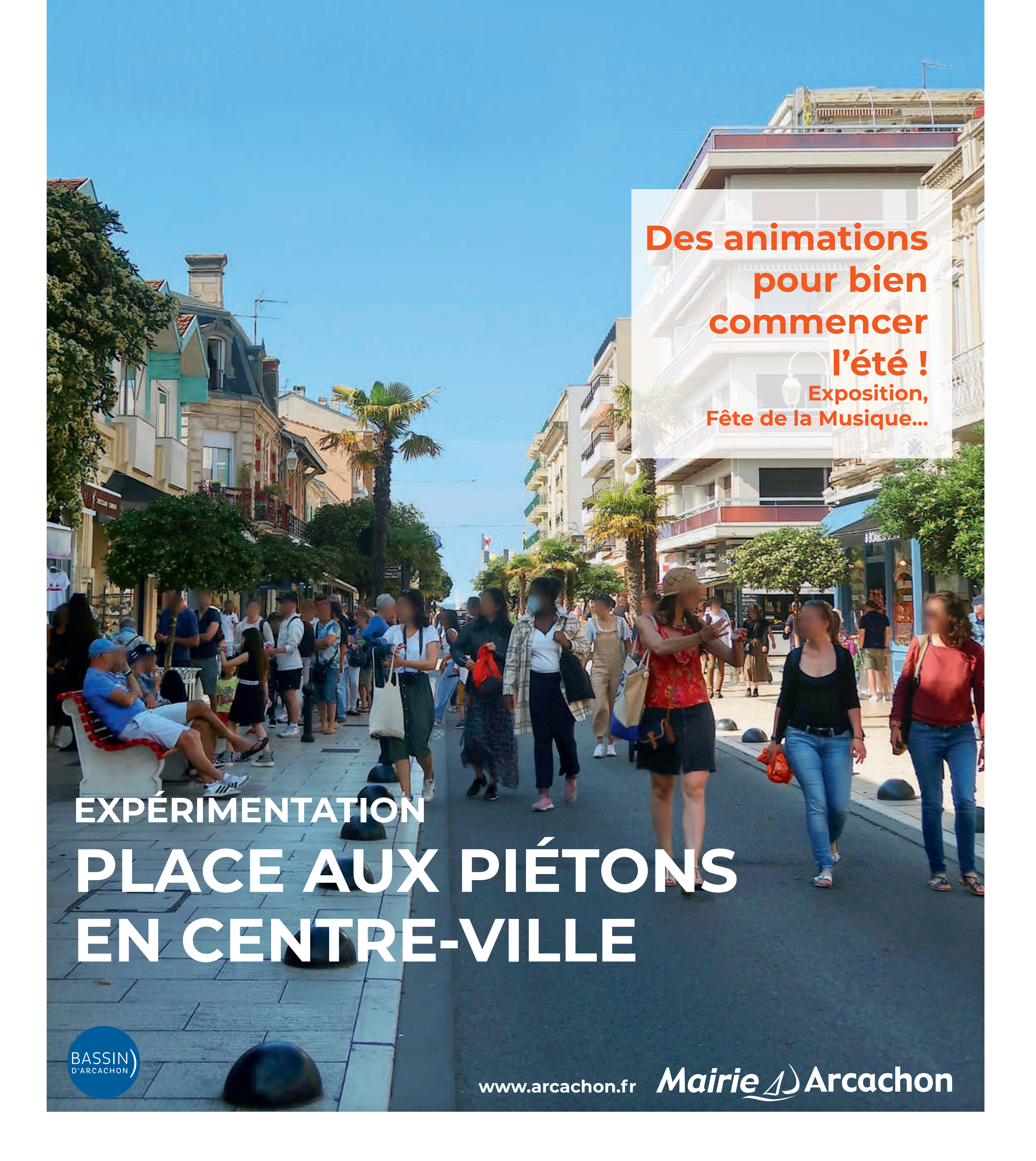
ARCACHON

Magazine Municipal - Juin 2022



Des animations pour bien commencer l'été !
Exposition, Fête de la Musique...

EXPÉRIMENTATION
PLACE AUX PIÉTONS EN CENTRE-VILLE

BASSIN D'ARCACHON

www.arcachon.fr Mairie Arcachon

SOMMAIRE

Directeur de publication : Le Maire d'Arcachon / Co-directeur de publication : Pierre Cavoli / Conception, coordination, rédaction Service Communication Mairie - Hôtel de Ville - Place Lucien de Gracia - CS 12051 - 33311 Arcachon cedex - Tél. : 05 57 52 98 66 - www.arcachon.fr - Iconographie Service Communication, Service Animations, Mairie d'Arcachon, Olivier Houeix, Cécile Bourschiedt, I-stockphoto, Alain Vacheron, Strom Studio Alexis Arevalo, Kévin Biette, Tilt, Patrice Hauser, Belem, Cobas, Editions Sarbacane, Rebecca Dautremer, SIBA, Joanna Germain / Impression Reprint. Nb d'exemplaires : 17 500 - Responsable accès documents administratifs et questions relatives à la réutilisation des informations publiques - Directeur Général des Services, Mairie d'Arcachon Tél. : 05 57 52 98 98. Journal imprimé sur du papier, satimat green. ISSN 2677 - 5972

ÉDITO



Chères Arcachonnaises,
Cher Arcachonnais,

Les beaux jours s'installent et avec eux tous nos espoirs de renouveau et de renaissance face aux évènements qui affectent nos vies depuis 2 ans.

C'est l'occasion de mieux profiter de notre environnement, de flâner dans les rues de la Ville à la rencontre de nos commerçants, de redécouvrir nos plages, nos parcs et jardins ou notre forêt lors d'une balade nature.

En 2022, nous poursuivrons notre travail sans répit pour amortir les effets de cette crise, tout en développant nos projets pour continuer à faire d'Arcachon une ville où il fait bon vivre, une ville qui innove, une ville solidaire et attentive à tous.

Nos priorités en témoignent et les engagements du mandat se concrétisent mois après mois. Des projets émergent et des expérimentations sont lancées, comme l'élargissement de la zone piétonne en Centre-Ville, tout cela afin d'être cohérent avec les évolutions de notre territoire et de nos modes de vie.

Depuis le début de ce printemps, de nombreux évènements rythment notre quotidien et animent nos rues, nous offrant ainsi l'opportunité de nous retrouver pour partager des moments de joie et de convivialité. En parcourant les pages de ce magazine, vous pourrez revivre en images « Les Étincelles », le Salon Nautique ou encore La Plage aux Écrivains et son traditionnel buffet d'huîtres mais également découvrir les animations à venir !

Plus que jamais il nous semble essentiel de favoriser les temps de rencontres et d'échanges.
Toujours avec l'intérêt des habitants à cœur, notre équipe municipale montre qu'elle est prête à faire face aux nouveaux défis qui s'annoncent.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite de passer un bel été.

YVES FOULON
Maire d'Arcachon
Président du Siba
Conseiller Régional



Avec cette version numérique, lisez votre guide des animations où vous voulez, quand vous voulez, sur tous vos appareils (smartphone, tablette, ordinateur…).
Vous y retrouverez vos animations, événements et temps forts tout au long de l'année et pour toute la famille !

Pour vous accompagner dans l'utilisation de vos outils numériques, l'équipe du « Comptoir Numérique » du MA·AT vous accueille sans rendez-vous, toute l'année.

Horaires : lundi 14h/18h & du mardi au samedi 10h/12h et 14h/18h. GRATUIT. Tél : 05 57 52 98 88

Pour le découvrir flashez le QR Code





SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Face à la situation tragique ukrainienne et aux drames humains qu'elle engendre, la Ville d'Arcachon tient à exprimer son plein soutien et sa solidarité aux victimes de ce terrible conflit.

→ 3 camions d'équipements divers ont été remis à la protection civile de Biganos. Une action qui n'aurait pu être possible sans la générosité des Arcachonnais, l'engagement de bénévoles et des associations partenaires du CCAS.

Les personnes accueillies

→ Des familles ont été reçues et accompagnées par le CCAS et les services de la Ville. Merci aux Arcachonnais qui ont ouvert leurs portes et leurs cœurs aux familles ukrainiennes.

→ Les structures municipales comme le Centre Social, la Maison des Jeunes ont adapté leur fonctionnement pour offrir des réponses immédiates aux besoins des populations accueillies.

COUP DE NEUF POUR LES MAISONS DE QUARTIER



La ville d'Arcachon compte six Maisons de Quartier. Créés en 2001, ces lieux ouverts à tous permettent aux habitants du quartier de se rencontrer, d'organiser des activités régulières tout au long de l'année et de bénéficier de services postaux et administratifs. Après ces 2 années de crise sanitaire, la Ville souhaite renforcer le rôle et le rayonnement de celles-ci afin de les adapter aux nouveaux besoins et de d'encourager, toujours plus, la création de lien social.

Elles vont donc évoluer et faire l'objet de travaux de réaménagement ayant pour objectifs :

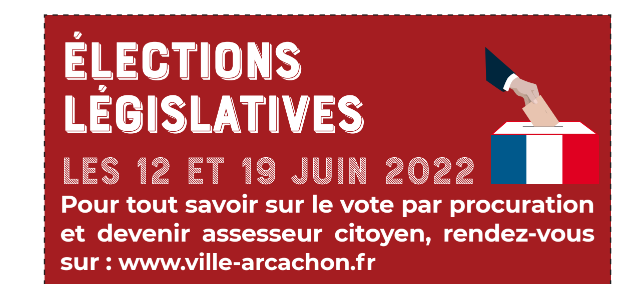
→ D'aménager des espaces polyvalents, modulables, conviviaux et modernes.

→ De redéfinir l'offre de services postaux.

→ De développer un service d'accompagnement à l'usage du numérique pour tous.

→ D'offrir des animations attractives et complémentaires avec l'offre globale de la ville et du MA·AT.

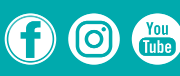
Début des travaux :
Maison de Quartier de la Ville d'Hiver
Juin 2022. L'agence postale sera fermée le temps des travaux.



18 juin/18 sept. 12h/23h 7j/7

ARCACHON CENTRE-VILLE PLACE AUX PIÉTONS

Expérimentation



www.arcachon.fr

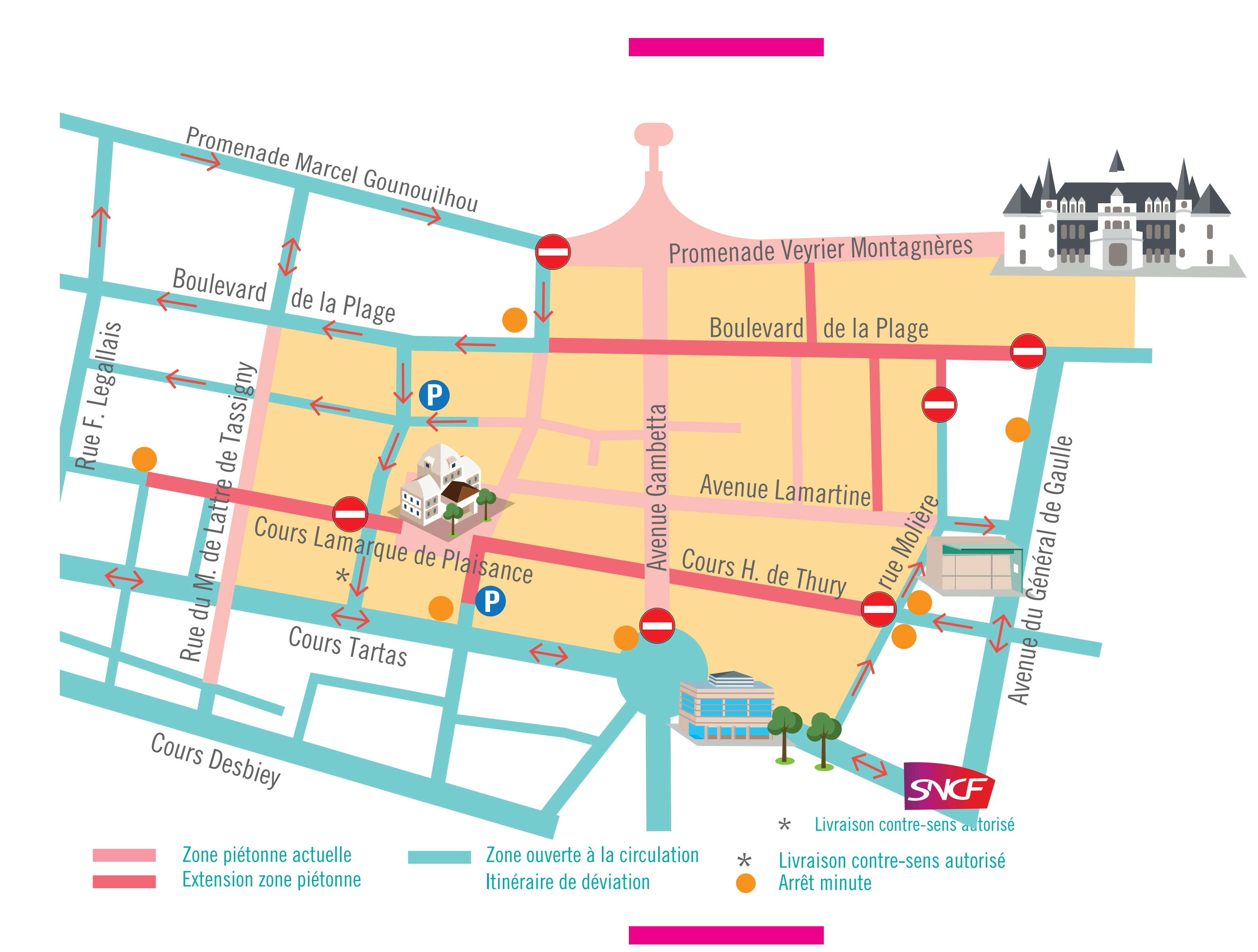
Mairie Arcachon

EXPÉRIMENTATION : LA ZONE PIÉTONNE DU CENTRE-VILLE S'AGRANDIT

du 18 juin au 18 septembre 2022 de 12h à 23h !

Dans la continuité de la piétonnisation de l'avenue Gambetta, la Ville d'Arcachon expérimente, à partir du 18 juin, l'élargissement du périmètre dédié aux piétons.

Ainsi cet été, afin d'apaiser la circulation et permettre à tous les usagers de cohabiter en toute sécurité, en cette période de forte affluence, des rues du centre-ville vont faire l'objet d'une piétonnisation temporaire.



POURQUOI ÉLARGIR LA PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE ?

Dans le cadre de l'apaisement de la circulation de ce secteur et fort du succès de la piétonnisation de l'avenue Gambetta ainsi que des expériences positives menées au Moulleau, en Front de Mer ou encore rue de Lattre de Tassigny, la Municipalité s'applique à améliorer le cadre de vie en offrant des espaces urbains agréables et calmes. Ce dispositif permet également de lutter contre les nuisances sonores et la pollution, de renforcer l'attractivité des commerces et de garantir un meilleur confort de circulation pour les piétons en favorisant la marche à pied.

La zone est piétonne de 12h à 23h 7J/7, du 18 juin au 18 septembre.

COMMENT OBTENIR VOTRE MACARON ?

→ Demande en ligne : www.ville-arcachon.fr

→ Au Centre Administratif Municipal, place Lucien de Gracia du lundi au samedi

→ Permanences point info au MA•AT, Esplanade Georges Pompidou, de 10h à 15h

→ Information : Tél. 05 57 72 71 01



PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

Carte grise, justificatif de domicile, pièce d'identité, extrait kbis (pour les professionnels)

CONDITIONS DE CIRCULATION DANS LA ZONE PIÉTONNE

Sur présentation d'un macaron

POUR LES RIVERAINS

→ Accès autorisé 24h/24 pour les riverains titulaires d'une place de stationnement privée.

→ Accès interdit de 12h à 20h pour les riverains sans place de stationnement privée. Du 9/07 au 28/08, les navettes du Parking Relais seront à votre disposition, toutes les 15 min, 7j/7.

POUR LES PROFESSIONNELS

→ Accès autorisé 24h/24 pour :
- les professionnels ayant une place de stationnement privée,
- certains professionnels suivant liste autorisée : convoyeurs de fond, auxiliaires de vie, portage de repas, VTC, sociétés gérant la sortie des bacs de collecte des déchets...

Plus d'infos au 05 57 72 71 01.

Sans macaron

→ Accès autorisé 24h/24 pour :
- les services d'urgence et de secours,
- les professionnels de santé, les livraisons médicales,
- les urgences travaux,
- les transports en commun (TAD, Baïa), les taxis.

→ Accès autorisé de 6h à 12h pour les livraisons. Des places de stationnement seront matérialisées, en entrée de zone, afin de faciliter les arrêts minutes.

SORTIE DE ZONE AUTORISÉE À TOUTES HEURES



INFO ACCÈS CYCLISTES AUTORISÉ

→ En cas de forte affluence, merci de mettre pied à terre.

STATIONNEZ MALIN !

→ 2 PARKINGS SOUTERRAINS

Le cœur de ville d'Arcachon compte deux parkings souterrains : un près de la gare et un second près du marché municipal.
Soit 750 places de stationnement au total.

→ Des abonnements pour les résidents

Il existe différentes formules d'abonnement adaptées à vos besoins. Tous les Arcachonnais, en résidence principale ou secondaire, désirant stationner dans les rues (hors parkings souterrains) peuvent en bénéficier.

Pour plus d'informations sur les abonnements scannez le QRCode





STATIONNEMENT, PAYEZ PAR MOBILE

Le stationnement dans les rues d'Arcachon est payant du lundi au dimanche, de 9h à 19h.

Pour vous faciliter la ville, vous pouvez le payer directement depuis votre téléphone portable, grâce à l'application Presto Park.

Plus besoin d'avoir de la monnaie sur soi, d'entrer sa plaque d'immatriculation sur l'horodateur à chaque stationnement ou de courir pour prendre un nouveau ticket : avec l'application, les automobilistes ont l'horodateur dans leur poche ! Un gain de temps qui va grandement faciliter leur quotidien et leurs déplacements.
L'inscription est gratuite.



PARKING RELAIS



Pour faciliter et fluidifier vos déplacements et vos stationnements, la Ville d'Arcachon met à disposition un parking relais aux portes de la ville, avec accès par la rue des Grands Chênes.

Avec de nouvelles plages horaires élargies, de 8h à 23h, du 9 juillet au 28 août 2022, un forfait de 3€ la journée et un départ en bus, toutes les 15 minutes, il vous conduit en seulement 5 minutes jusqu'au centre-ville, esplanade Georges Pompidou.

Pour plus d'informations scannez le QRCode



SE DÉPLACER AUTREMENT

L'ÉCO-MOBILITÉ



BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ET SERVICE D'AUTOPARTAGE « MOBILIZE SHARE »

Arcachon propose un service d'autopartage « Mobilize Share », accessible à tous, en libre-service, 24h/24, 7j/7, toute l'année.
Le but ? Permettre aux usagers déjà conquis par le 100% électrique, de partager les véhicules mis à disposition. N'hésitez pas à essayer cette offre de mobilité durable et accessible à tous.

Arcachon, c'est aussi 26 bornes de recharge électrique :

- Aiguillon (4 rue de la Pêcherie) + voiture « Mobilize Share »,
- Gare (41 av du Gal de Gaulle) + voiture « Mobilize Share »,
- Pereire (2 av. du parc Pereire) + voiture « Mobilize Share »,
- Moulleau (235 bd de la Côte d'Argent) + voiture « Mobilize Share »,
- Place Peyneau,
- Place Carnot,
- Parking de la Gare.

À VÉLO

Le meilleur moyen d'admirer, de flâner et d'apprécier Arcachon et son Bassin

Avec 24 kilomètres de pistes cyclables et plus de 13 000 vélos déjà distribués aux habitants, Arcachon se veut exemplaire et innovante en matière de mobilité douce. Synonyme de convivialité et de bien-être, la pratique du vélo permet de se déplacer, de découvrir la ville en toute sécurité, sans avoir à se préoccuper des questions de stationnement. Pensez-y !



LE BUS DE MER

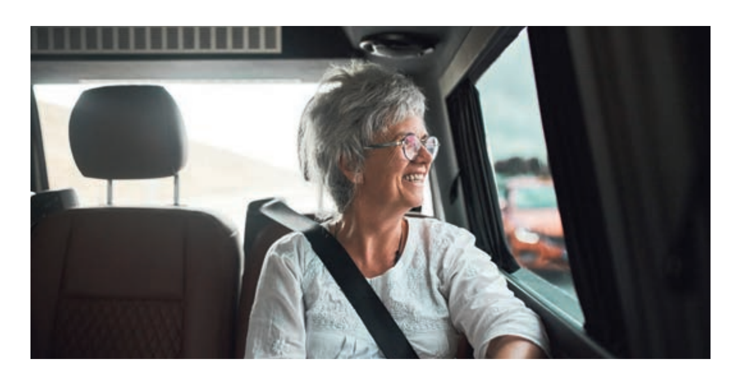
Cet été, la COBAS met de nouveau en service la navette « Bus de Mer » permettant la liaison entre Arcachon, le Petit Port, la jetée Thiers et la jetée du Moulleau. Une alternative aux transports routiers, permettant de vous déplacer autrement et aussi d'admirer le panorama exceptionnel que propose le bassin d'Arcachon et son Front de Mer, pour seulement 1€ !



LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Une nouvelle offre pour un meilleur service de proximité

Depuis le 4 avril dernier, la Cobas, suite aux sollicitations de la Ville d'Arcachon, propose aux usagers un nouveau Service de Transport à la Demande desservant les quatre communes du Sud-Bassin. Un service organisé de porte-à-porte pour les plus de 75 ans, permettant une offre de mobilité étendue sur tout le territoire !



Ce nouveau service se décline de 3 façons :

→ **Le TAD SENIORS** est réservé aux personnes de + de 75 ans, sur justificatif d'âge et de domicile. Ce service de transport de porte-à-porte est disponible toute l'année, du lundi au samedi (sauf dimanche et jours fériés) de 8h à minuit.

→ **Le TAD PMR** (Personnes à Mobilité Réduite) est destiné aux personnes justifiant d'une invalidité supérieure ou égale à 80%. Chaque PMR peut bénéficier d'un accompagnateur (gratuit) pour ce service de porte-à-porte. Disponible toute l'année, du lundi au samedi (sauf dimanche et jours fériés), de 8h à minuit.

→ **Le TAD de nuit** est un service d'arrêt à arrêt, pour les plus de 16 ans. Du lundi au dimanche de 19h à 23h30 toute l'année et le samedi jusqu'à 3h du matin. En juillet et août, tous les jours de 19h à 3h du matin.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Réservez 2 heures minimum avant votre trajet.

→ **Par téléphone**
Au 0 800 100 937 aux horaires d'ouverture de la Boutik Baïa

→ **Via l'application** My Bus Bassin d'Arcachon
Disponible sur AppStore et Google Play

→ **Sur le site web**
Rendez-vous sur bus-bail.fr/ rubrique Baïa à la demande

TARIFS TAD :

→ **SENIORS : 2€** / voyage (en vente à bord et à la Boutik Baïa)
60€ / mois (en vente à la Boutik Baïa)
600€ / an (en vente à la Boutik Baïa)
→ **PMR : 1€** / voyage (en vente à bord et à la Boutik Baïa)
→ **NUIT : 2,50€** / voyage, **gratuit** avec le Pass Jeune, (en vente à bord, à la Boutik Baïa et sur l'application « MyBus »)

Pour connaître les itinéraires, le positionnement des arrêts les plus proches de son domicile, les horaires, les temps de parcours et la position du bus en temps réel, n'hésitez pas à télécharger l'application **« Mybus ».**

MyBus

ET AUSSI...

LE RÉSEAU BAÏA

Le réseau de transport BAÏA de la COBAS se modifie. À compter du 4 juillet 2022, les trajets « en boucle », seront remplacés par de nouvelles lignes de proximité qui desserviront l'ensemble des lieux de vie et des quartiers d'Arcachon. Cette nouvelle offre de transport public s'adapte aussi bien aux besoins de mobilité urbaine des seniors qu'aux jeunes actifs et aux familles qui s'installent sur le sud Bassin.

Un réseau plus simple et plus lisible :
- → avec des lignes structurantes qui desservent les quartiers,
- → avec un bus du dimanche,
- → une ligne express au départ de la gare d'Arcachon vers les plages océanes,
- → une ligne vers le Pôle de Santé,
- → des lignes en correspondance avec le TER,
- → des dessertes scolaires préservées.

Un nouveau réseau qui s'inscrit dans une perspective multimodale en articulation avec le TER.

Vous êtes bénéficiaire de la carte Solidarité ? La Ville d'Arcachon prend en charge l'abonnement annuel pour tout le réseau de transport en commun (sous conditions de ressources). Renseignez-vous auprès de la Boutik Baïa et du CCAS d'Arcachon.

Tarifs et infos en scannant ce QRcode, ou au 0800 100 937.



RETOUR EN IMAGES

La ville retrouve ses rendez-vous incontournables pour le plus grand bonheur des Arcachonnais.

Grand succès pour cette 7ème édition du Salon Nautique qui a séduit petits et grands lors de ce week-end de Pâques : Retour en images sur la star de ce Salon : le Belem.



LE BELEM, LA STAR DU SALON NAUTIQUE



EDITION 2022

58 775 entrées

450 bateaux exposés à quai et à flot

167 exposants



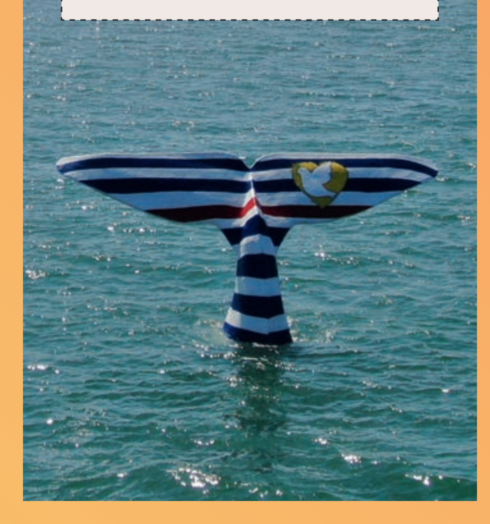
LES ÉTINCELLES

Un évèvement festif à l'occasion de la traditionelle Fête d'Arcachon

L'« arbre à papillons » place des Marquises, une des 5 sculptures lumineuses installées dans tous les quartiers de la Ville.



QUEUE DE LA BALEINE 2022
Sa particularité cette année ?
Une colombe dans un cœur jaune en symbole de paix.
L'avez-vous remarquée ?







LA PLAGE AUX ECRIVAINS

Retour très attendu de La Plage aux Ecrivains et de son célèbre buffet d'huîtres où le public est venu nombreux.











BRIGADE DE PROXIMITÉ ET INCIVILITÉ (BPI)

Agir, protéger et assurer la tranquillité publique

La Brigade Environnement fait partie intégrante de la BPI. Elle a en charge de surveiller le domaine public communal, de prévenir les atteintes à l'environnement et de les réprimer si nécessaire.

Ses principales missions sont :

→ Vérification de la taille des haies en alignement avec le Domaine Public.
→ Contrôle des coupes des arbres autorisées et compensation par des essences listées et imposées par arrêté.
→ Lutte contre les dépôts sur la voie publique et identification des auteurs : poubelles, encombrants, mégots, déjections canines.
→ Détection et suivi des non conformités des clôtures par rapport au Plan Local d'Urbanisme.
→ Lutte contre les bruits de voisinage et de chantiers dans le cadre des ilotages de proximité.
→ Prévention incendie et lutte contre le camping sauvage.



ENTRETIEN, POUR DES PLAGES PROPRES TOUTE L'ANNÉE !

Les plages d'Arcachon représentent un environnement naturel précieux et apprécié des résidents et des vacanciers. C'est pourquoi, chacun doit y apporter une attention particulière afin de les préserver. Des agents municipaux œuvrent toute l'année pour garder ces espaces propres et dépourvus de déchets de tous types.



Nettoyage réalisé avec deux tracteurs/cribleuses pendant les périodes scolaires. Nivellement et rechargement en sable avec une chargeuse et un tractopelle.



6,5 km de plage nettoyées



2 agents municipaux sur l'année, **4** agents municipaux lors des vacances scolaires, **10/12** agents municipaux en période estivale



115 poubelles sur les plages d'avril à septembre.



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET : L'OPÉRATION ÉCOMEGOTS®

Depuis de nombreuses années, les poubelles situées sur l'espace public sont dotées de cendriers dans le but de préserver la propreté des rues mais aussi le traitement des eaux pluviales. Avec déjà 150 cendriers comptabilisés, la Ville continue d'équiper ses sites et lieux de vie.

Dans une démarche globale de préservation de l'environnement et de protection de la qualité du cadre de vie arcachonnais, la Municipalité s'est associée à « écoMÉGOT® », en mettant en œuvre une solution de collecte et de valorisation.

100% des mégots récupérés sont recyclés en Gironde. Comment ? En les utilisant comme combustible en remplacement des énergies fossiles pour alimenter les fours de cimenterie.

Trier et recycler, c'est préserver la nature et notre planète mais aussi notre santé !

STOP AUX INCIVILITÉS !

Cette année encore, la Ville d'Arcachon s'applique à dire stop aux incivilités au sein de sa commune durant toute l'année !

Caractérisées comme des infractions, ces incivilités sont passibles d'amende. En plus d'une vidéo-surveillance implantée 24h/24, la Police Municipale compte 26 agents pour contrôler ces comportements, été comme hiver, et ainsi renforcer la sécurité des habitants et des estivants.

Pour informations :

→ Dépôt d'ordures sur la plage : 68€ à 150€ d'amende (mégots, canettes, masques...),

→ Dépôt d'ordures sur la voie publique : 68€ et jusqu'à 500€ d'amende en cas de récidive,

→ Tenue correcte obligatoire non respectée : passible de 150€ d'amende,

→ Mauvais stationnement : 35 à 135€ d'amende,

→ Déjection canine : 68€ d'amende,

→ Tags ou dégradation de biens publics : jusqu'à 3 750€ d'amende,

→ Cracher, uriner, faire du bruit : 68€ à 150€ d'amende.



SÉCURITÉ, DU NOUVEAU SUR LES PLAGES

« Se baigner et profiter du Bassin en toute sécurité »

La signalisation des zones et des conditions de baignade surveillée change, sur les littoraux, suite à un décret du Ministère de la Jeunesse et des Sports paru en janvier 2022.

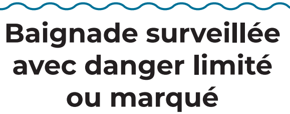
Des zones de baignade surveillée par les nageurs-sauveteurs sont mises en place chaque été (à partir du 25 mai 2022) entre les jetées Thiers et Eyrac, plage Pereire (à partir du 4 juin) et plage du Moulleau (à partir du 9 juillet).

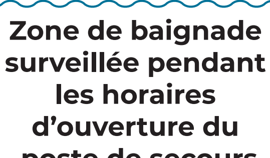
Pensez à surveiller les drapeaux !

La signalisation a changé cette année. Vous pourrez voir sur nos plages de nouveaux drapeaux rectangulaires verts, jaunes et rouges.

Les drapeaux de zone de bain habituellement bleus deviennent rectangulaires et bicolores : rouge et jaune. Les plages sont surveillées quand les drapeaux sont hissés.

AVANT		AUJOURD'HUI
	Baignade surveillée sans danger apparent	
	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	
	Baignade interdite	
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	
	Zone de pratique aquatique et nautique, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs	





Sur les plages du Bassin d'Arcachon, je me protège, en protégeant l'environnement !



Attendez au moins **20 min** pour que la crème pénètre dans la peau. Elle se dispersera moins dans l'eau...

Privilégiez les **tee-shirt de bain anti-U.V.** qui assurent une filtration efficace et évitent de se « tartiner » !



JOYEUX ANNIVERSAIRE...

... à nos associations arcachonnaises.

La Ville d'Arcachon compte 210 associations, preuve du dynamisme de la vie locale et de l'engagement des citoyens.

Elles sont nombreuses à célébrer un anniversaire important, témoignage de leur longévité et donc de leur vitalité sociale.

L'AVIRON ARCACHONNAIS : 125ÈME ANNIVERSAIRE

Mardi 22 mars 2022, en présence du Maire d'Arcachon Yves Foulon et entouré de plusieurs élus, les membres de l'Aviron arcachonnais ont fêté ensemble les 125 ans de l'association aux nombreux exploits sportifs. Le Maire a tenu à féliciter son Président, Patrick Villenave, pour son dynamisme et son implication.



BENEVOL'ARC FÊTE SES 20 ANS

L'association Bénévol'Arc et ses fidèles membres ont été reçus jeudi 24 mars 2022 à l'Hôtel de Ville, pour célébrer en compagnie du Maire d'Arcachon Yves Foulon, son 20ème anniversaire.

Une occasion particulière pour saluer leur engagement tout au long de l'année dans la vie culturelle de la Ville, tout en saluant leurs qualités d'accueil et leurs disponibilités.
Vous voulez rejoindre l'équipe des bénévoles et participer à la prochaine saison culturelle, contactez le : 06 88 48 15 60 ou asso.benevolarc@gmail.com



L'APBA : DÉJÀ 40 ANS

Le 5 mai dernier, l'Association des plaisanciers du Bassin d'Arcachon a fêté ses 40 ans au Tir au Vol d'Arcachon, en présence du 1er adjoint, Pierre Cavoli et du Directeur Général du Port, Germain Stoldick.
120 adhérents ont participé à cet anniversaire.
Lors des discours, il a été rappelé que l'Association créée par Pierre Mallet a toujours défendu la protection, la défense et la promotion de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon.



COMITÉ DES FÊTES DE L'AIGUILLON : L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Le 12 mai dernier, le Maire d'Arcachon, Yves Foulon, a inauguré les nouveaux locaux (rue Guynemer) de cette institution arcachonnaise qu'est le Comité des Fêtes de l'Aiguillon, en présence des élus de la Ville, du président de l'association Bernard Lacoste et de ces prédécesseurs, Daniel Darrigade et Christian Ory. Ce comité historique et emblématique d'Arcachon est l'une des plus anciennes associations de fêtes du Bassin.
Le Maire d'Arcachon a profité de cette occasion pour saluer l'engagement des bénévoles et des présidents, qui ont œuvré et oeuvrent toujours, à l'organisation d'incontournables manifestations arcachonnaises : Omelette pascale, Fête du Port, vide-greniers, sardines...

LES TRIBUNES

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 34 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal, nous publions dans le magazine municipal un espace réservé à l'expression des différentes sensibilités politiques représentées au Conseil Municipal. Dans le cas où l'une de ces sensibilités politiques ne s'exprime pas dans cette tribune, la rédaction de " Arcachon Magazine Municipal " ne peut en être tenue responsable.

Liste majoritaire Arcachon Ensemble

Merci

Arcachon est une ville solidaire. La crise sanitaire et la guerre en Ukraine l'ont démontré. La commune et ses habitants ont su réagir.

Le civisme et la responsabilité dont ont fait preuve les Arcachonnais pour se protéger les uns les autres avec le respect des règles sanitaires et des gestes barrières ont contenu la propagation du virus.

Quand la Ville a mis en place le centre de vaccination, elle a pu compter sur la mobilisation des professionnels de santé, du personnel municipal et de nombreux bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de la structure et répondre aux besoins de la population.

Aujourd'hui, avec le conflit en Ukraine l'Europe accueille les Ukrainiens, essentiellement des femmes et des enfants, et Arcachon y prend sa part.

La Ville a organisé une collecte de produits de première nécessité, ainsi qu'un appel aux dons via la Croix Rouge Française. Les Arcachonnais ont une nouvelle fois répondu présents et apporté de nombreux dons. Certains se sont même proposés pour accueillir chez eux des réfugiés ukrainiens.

Ces mobilisations montrent que l'humain est au cœur des préoccupations des Arcachonnais et nous ne pouvons que les en remercier.

Arcachon écologie et solidarité

Restituer les surcroîts de recettes fiscales aux arcachonnais

La fiscalité locale moyenne par Arcachonnais est la plus élevée du Bassin d'Arcachon. Malgré la stabilité des taux, la hausse inexorable des bases engendre une hausse continue de nos taxes foncières. A cela s'est ajoutée toujours plus d'activité immobilière qui a également généré davantage de recettes fiscales. Lors de l'examen du dernier compte administratif de la ville, ce matraquage fiscal s'est traduit par une augmentation de plus de 2 millions d'€ des recettes fiscales.

Dans cette période de hausse généralisée des prix de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires, nous avons proposé que cette cagnotte soit utilisée pour rendre du pouvoir d'achat, faire baisser les factures de chauffage, lutter contre le dérèglement climatique et encourager l'emploi local avec les amendements suivants :

➔Faire baisser la pression fiscale locale en diminuant la taxe foncière 10%

➔Exonérer de taxe foncière les propriétaires réalisant des travaux de rénovation énergétique de leur logement.
La majorité municipale a voté contre.

Nous continuerons malgré tout à être force de propositions pour faire baisser la fiscalité locale, diminuer la facture énergétique et lutter contre le dérèglement climatique.

Vital Baude & Béatrice Robicquet
vital.baude@ville-arcachon.fr

Arcachon 2020

La majorité municipale a acté la cession d'un terrain appartenant à la Ville d'Arcachon pour bâtir un nouvel hôtel. Ce renforcement de l'offre hôtelière accentuera le flux touristique durant la période estivale avec toutes les conséquences que nous subissons déjà. De meilleures options auraient pu être considérées dans l'intérêt des Arcachonnais : aménagement d'un espace vert, maintien des parkings, aire de jeux pour les enfants.

La clôture du vote concernant la modification du cahier des charges du lotissement Pereire, qui devait avoir lieu le 31 mars, a été reporté à l'automne par la municipalité. Ce projet, qui a pour objectif déclaré de permettre à la Ville de céder deux terrains, a connu un parcours tumultueux. Présenté à deux reprises au conseil municipal, il fait désormais l'objet d'un recours devant le tribunal administratif. Ce report se justifierait par un nombre insuffisant de colotis ayant participés au vote. Les formulaires de réponse ne proposant que la possibilité de voter en faveur du changement, l'absence de réponses s'analyse facilement. Il s'agit d'un désaveu manifeste qui n'est pas acté.

Ces exemples illustrent bien la volonté de bétonner systématiquement les derniers espaces de notre ville.

Je vous souhaite un bon été.

Sébastien Hénin
arcachon.henin@gmail.com

En marche pour Arcachon

La guerre en Ukraine est un drame au cœur de l'Europe

La guerre en Ukraine s'est installée durablement. Les enfants, les femmes et les personnes âgées sont les premières victimes de l'invasion de l'armée russes. Personne ne peut ignorer l'enfer que subit la population ukrainienne.

Pourquoi faut-il s'insurger ? Pour défendre le principe de l'indépendance des états à disposer d'eux mêmes. Il est évident que les traités internationaux, signés sous l'égide de l'ONU, sont bafoués par Vladimir Poutine.

Pourquoi faut-il accueillir les réfugiés de guerre ? Pour affirmer notre solidarité avec le peuple Ukrainien. Nous devons, tendre la main à celles et ceux qui arrivent désemparés et meurtris sur notre territoire. Les services de la Préfecture ont mis en place un dispositif pour recenser des logements de particuliers mis à disposition (https://parrainage.refugies.info/).

Depuis plusieurs semaines, à l'initiative des mairies et des associations, de nombreuses collectes de médicaments et de produits de première nécessité ont été organisées. Les bénévoles de la Protection Civile du Bassin d'Arcachon, implantée à Biganos, ont accompli une mission exemplaire pour trier les dons et les acheminer.

Des moyens financiers et humains sont attendus (Contact : 06 83 29 62 41).

Christian Panonacle
christianpanonacle@orange.fr

DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : FAISONS LE POINT

Un chantier qui connait un important retard lié au Covid.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur Arcachon ont démarré en 2018, sous l'égide de Gironde Numérique. Les premiers foyers ont été raccordés dans le courant de l'été 2019. Les travaux dureront jusqu'en 2024.

Vous souhaitez savoir où en sont les travaux de déploiement près de chez vous et si vous êtes déjà éligibles ?

→ Rendez vous sur girondehautmega.fr
→ ou contactez Gironde Numérique au 05 35 54 08 84

LE TRIBUNAL DE PROXIMITÉ S'AGRANDIT

Mercredi 4 mai 2022, le Maire d'Arcachon Yves Foulon, accompagné d'Isabelle Gorce, 1ère Présidente de la Cour d'Appel de Bordeaux, du Sous-Préfet d'Arcachon, Ronan Leaustic et de Pierre-Yves Couilleau, Procureur Général, a inauguré des nouveaux locaux dédiés au Tribunal de Proximité d'Arcachon.
Situés au 20 avenue du Général de Gaulle, face au Théâtre Olympia, ces espaces s'ajoutent à ceux du Tribunal situé en cœur de Ville.

À Arcachon, la proximité est une valeur fondamentale défendue par la municipalité. Tout est mis en œuvre pour pouvoir être proche des administrés et leur apporter des réponses utiles.

La Ville est donc très heureuse de pouvoir mettre à disposition de la Justice, ce nouvel espace offrant ainsi aux Arcachonnais un service plus développé.

LA NOTE DE L'URBA

RAVALEMENT DE FAÇADES



Vous désirez effectuer un ravalement de façade ? N'oubliez pas...

« Conformément à l'article R421-17-1 du Code l'Urbanisme et à la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2014, les ravalements des façades des bâtiments (immeubles, maisons individuelles, abris...) à l'identique des teintes existantes, sont soumis à déclaration préalable sur tout le territoire de la commune. »

Le Service Urbanisme reste à votre disposition pour toute question.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR SEPTEMBRE 2022 SONT OUVERTES.

Votre enfant est né en 2019 ou vous êtes nouvel arrivant sur la commune nous vous invitons à vous rapprocher du KIOSQUE ARCACHION FAMILLE pour connaître les modalités d'inscription à l'école.

INFO CONSEIL MUNICIPAL

Compte administratif 2021 / Budget primitif 2022

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS BUDGETAIRE	CA 2021	BP 2022
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population*	2 450	2 496
2 Recettes réelles de fonctionnement / population*	3 097	2 876
3 Dépenses d'équipement brut / population*	532	419
4 Encours de dettes au 31/12 / population*	2 718	2 903
5 DGF / population*	261	265
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52,14%	53,92%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et rembt de la dette en capital / RRF	85,57%	90,96%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,17%	14,57%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	87,77%	100,94%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	20,89%	12,93%

***population : 11825 hab.**

AGENDA



LE CHEF PAPOU, MUNDIYA KEPANGA À ARCACHON

→ **les 23 et 24 juin**

Pour la seconde fois, le médiatique Chef Papou de la tribu des Hulis, Mundiya Kepanga, sera de passage à Arcachon, ce printemps.

Reçu en 2018 par le Maire Yves Foulon, Mundiya Kepanga continue de sensibiliser le public aux enjeux du changement climatique et défendre l'environnement.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville d'Arcachon a mis en œuvre, l'opération « Une naissance, un arbre » : pour chaque nouveau-né, un arbre est planté dans la commune. Une initiative prise à la suite de la venue du chef papou Mundiya Kepanga à Arcachon en 2018.

Au programme : diffusion du film « L'exploitation inversée », rencontres scolaires et avec le public.

Programme à découvrir sur www.arcachon.com



SAISON CULTURELLE

Théâtre Olympia

Envie de spectacles, de danse, de théâtre, d'opéra, de cirque... ?

Curieux de découvrir la nouvelle programmation du Théâtre Olympia ?

Rendez-vous mardi 14 juin, à 18h30 pour participer à la présentation de la saison culturelle 2022-2023.

Entrée gratuite.
Tél. 05 57 52 97 75



LA MAGIE S'INSTALLE

Samedi 11 juin de 10h à 18h

Le saviez-vous ? Le monde de la magie regroupe plus de 5 000 passionnés, professionnels et amateurs. Lors de l'« International Create Illusion », ils pourront rencontrer et découvrir les dernières créations de magiciens reconnus, lors de conférences, d'ateliers et d'expositions.
La journée sera clôturée par un concours spectacle au cours duquel des magiciens s'affronteront pour se qualifier pour le Concours National FFAP (Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs).

Entrée payante. Info et réservation : 06 25 21 72 60

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin de 10h à 18h

Comme chaque année, la Fête de la musique vous donne rendez-vous le 21 juin, jour du solstice d'été. Au programme : de la musique et de la bonne humeur.

Vous êtes musiciens amateurs ou pros ? Vous avez envie de vous produire, de jouer ou de chanter dans les rues de la Ville ? Envoyez vos candidatures au service animation : sandra.talon@arcachon.com

SEMAINES ARTISTIQUES



Arts - Théâtre
Musiques Actuelles...

Du 20 juin au 1er juillet

Pendant deux semaines, le MA•AT puis la Maison des Jeunes se transformeront en vitrine artistique et feront découvrir au grand public la scène des arts dans toute leur diversité. Représentation théâtrale, exposition, concert, les jeunes des ateliers dessin, théâtre, musique vous feront partager leurs démarches artistiques en déployant leur talent et leur savoir-faire.
Les 20, 24 et 25 juin, Théâtre à l'Auditorium du MAAT, à 19h30
Le 1er Juillet, Exposition et Concert à la Maison des Jeunes, à partir de 18h30.

Renseignements :
Maison des Jeunes d'Arcachon, 05 57 72 71 05



LA PLAGE AUX ENTRE- -PRENEURS

Vendredi 16 septembre, Palais des Congrès
L'évènement économique dédié aux professionnels.

Initié par la Ville d'Arcachon, La Plage aux Entrepreneurs est le rendez-vous national qui facilite le partage d'idées pour inspirer, innover et transformer les façons d'entreprendre.

L'événement, parrainé par Guillaume Pépy (ex PDG de la SNCF), sera l'occasion de rencontrer les figures emblématiques de l'entreprenariat français et de mettre en avant celles et ceux, entreprises, artisans, producteurs et industriels qui défendent les valeurs du Made in France et soutiennent la relocalisation.

Un rendez-vous pour parler humain, histoire de vie, quête de sens et savoir-faire.

Au programme : « Regards croisés by » avec 7 témoins, des ateliers et une conférence en présence de personnalités de l'économie française.

Informations : 05 57 52 97 97







EXPOSITION

Julien Marinetti s'invite sur le Front de Mer

Du 19 mai au 4 octobre 2022

Le Front de Mer retrouve ses couleurs de galerie d'arts en accueillant trois œuvres monumentales de Julien Marinetti avec la collaboration des Galeries Bartoux.

Ce peintre, sculpteur et graveur a étudié aux Ateliers de la Grande Chaumière pour avoir une formation en dessin et sculpture, puis est passé par les ateliers de Edmond Heuzé et Paul Belmondo ainsi que par les galeries du Louvre.

Il crée à l'instinct des œuvres déstructurées proches de Picasso. Son matériau de prédilection est le bronze, qu'il utilise pour créer des sculptures d'animaux. Connu pour avoir créé « Doggy John », une sculpture d'un bouledogue français, mêlant peinture et sculpture.

Il expose dans le monde entier, de New-York à Singapour en passant par Londres.


pour une planète protégée
le CheF papou
Mundlya Kepanga
est de retour À Arcachon...
23/24
JUIN
L'EXPLORATION
INVERSEE
Le tour de France de deux Papous
ENTRÉE GRATUITE - OUVERT À TOUS
Projection du film - rencontres
& rencontres scolaires
Programme à découvrir sur www.arcachon.com
Mairie Arcachon